



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAU

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 6 décembre 2024

Présidence: M. Loïc Desfayes

Objet : RÉSOLUTION DE M. YVES KAZEMI - FERMETURE DE L'OFFICE POSTAL À CULLY

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

a entendu la résolution de M. Yves Kazemi du 6 décembre 2024, soit :

« Monsieur le Président, Mesdames les conseillères communales et Messieurs les conseillers communaux,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous soumettre la résolution suivante:

Par ce vote, le conseil communal tient à exprimer son soutien à la Municipalité de Bourg-en-Lavaux pour les actions entreprises et à venir visant à faire tout ce qui est en son pouvoir pour éviter la fermeture de l'office postal de Cully.

Fait à Grandvaux, le 6 décembre 2024 par M. Yves Kazemi »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par un vote par acclamations des conseillères-ers.

Ainsi délibéré en séance du 6 décembre 2024.

Le Président

La Secrétaire

Loïc Desfayes

Catherine Fonjallaz